

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
04-13-31-02-15

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Approbation du principe d'une aide financière sur les grands projets structurants
de Marseille**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, Marseille a engagé une mutation de ses infrastructures routières pour apaiser son centre-ville. La mise en service de la rocade L2 Est, en novembre 2016, a marqué une étape importante. A l'achèvement de la totalité de la rocade L2, envisagée mi-2018, plusieurs axes de circulation pourront faire l'objet d'une requalification urbaine.

Quatre grands projets, sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dont la réalisation est programmée pour les cinq prochaines années : le Boulevard Urbain Sud, la Rocade du Jarret, le Cours Lieutaud et le centre ville.

Le Boulevard Urbain Sud.

Le Boulevard Urbain Sud (« BUS ») est un axe routier structurant d'environ 8,5 km de long, traversant les 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements. Il relie le secteur de la Pointe Rouge à l'Autoroute A50 et la rocade L2, au niveau de l'échangeur Florian. Son objectif est d'améliorer la desserte locale et d'assurer une liaison inter-quartiers pour les quartiers sud de Marseille tout en les désenclavant et en les reliant au réseau structurant de l'agglomération marseillaise.

Il intègre les modes doux (piétons et cycles) et vise à favoriser les transports en commun : des couloirs bus en site propre seront aménagés quasiment sur tout le linéaire, entre la traverse Parangon et la rue Verdillon, afin d'accueillir notamment la ligne de bus à haut niveau de service Pointe Rouge - Frais Vallon.

Le coût total du projet est estimé à 300 millions d'euros TTC. Le Département a déjà été sollicité financièrement sur la première tranche qui intègre les trois premières phases de cette opération, soit de Florian à Sainte Marguerite. Les travaux se dérouleront de septembre 2017 à fin 2020, pour un coût de 161 M€TTC.

La Rocade du Jarret

La mise en service de la L2, en délestant d'environ 20 % le trafic de la rocade du Jarret, permet d'envisager une requalification de cette dernière en l'aménageant sous la forme d'un Boulevard Urbain Multimodal.

Ce qui permettra, sur cet itinéraire de 3,6 kms traversant les 4^{ème}, 5^{ème} et 10^{ème} arrondissements, de garantir une circulation fluide, notamment celle des transports en commun, de réaliser des pistes cyclables continues, de sécuriser les cheminements piétons, d'aménager des espaces publics de qualité et d'améliorer la desserte de l'hôpital de la Timone.

Le coût de ce projet est estimé à 72M€TTC. Les travaux devraient être engagés en 2018 pour une mise en service en 2020.

Le Cours Lieutaud

La requalification du Cours Lieutaud va porter sur 1,3 km, de la Canebière au boulevard Baille.

Les objectifs sont :

- de créer un alignement d'arbres sur chaque rive du Cours,
- d'assurer un écoulement de la circulation,
- d'organiser des espaces piétons plus confortables et un stationnement rationnel,
- d'offrir des itinéraires continus pour les modes doux,
- de proposer un traitement de qualité des carrefours,
- de mettre en valeur le patrimoine bâti.

Le coût total du projet est estimé 16 M€TTC et les travaux seront réalisés en deux phases : la première du boulevard Baille au boulevard Salvator et la seconde entre le boulevard Salvator et la Canebière. Les travaux relatifs à la première phase estimés à plus de 7,2 M€TTC devraient démarrer fin 2018 pour une mise en service fin 2019.

Le projet Centre Ville

Dans la continuité des aménagements précédemment réalisés sur le centre ville, au titre de la semi-piétonnisation du Vieux-Port et plus récemment de la requalification de la rue Paradis, la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille Provence souhaitent poursuivre la requalification du centre ville dans une vision globale et hiérarchisée au travers de l'opération globale de redynamisation « Ambition Centre Ville ».

En effet, il s'agit d'améliorer le partage de l'espace public en faveur des piétons et de créer à court terme un vaste espace cohérent et lisible, propice à la déambulation.

Cette réflexion s'inscrit dans le périmètre de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) en cours d'élaboration.

Cinq axes principaux sont proposés pour le projet de requalification des espaces publics du centre ville de Marseille :

- Améliorer le fonctionnement urbain dans une perspective de centre ville apaisé en réorganisant le dispositif des transports en commun et en assurant une continuité,
- Poursuivre la requalification des espaces publics du cœur historique,
- S'inscrire dans une démarche de développement durable,
- Définir une cohérence de traitement des espaces publics avec l'élaboration d'une charte de qualité urbaine du centre ville de Marseille,
- Maîtriser la gestion urbaine.

Ce projet est estimé à 60 M€TTC.

Au regard de l'importance de ces investissements et de l'intérêt que présente leur réalisation à brève échéance pour l'agglomération marseillaise et la Métropole Aix-Marseille-Provence, je vous propose de donner votre accord de principe à une aide financière du département.

Notre Commission permanente sera prochainement appelée à délibérer sur le montant des subventions accordées à chaque projet.

Ce rapport de principe ne comporte à ce stade aucune incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL